

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école du tourneur
- ✓ Enseignantes : Mmes Ravenel, Roussin, Boutry, Girard (remplaçante)
- ✓ Elus : Ms Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine), Duchemin (Le Tourneur) et Maizeray (Montamy).
- ✓ Parents élus : Mme Richard, Mme Guérin, Mme Rousseau, Mme Falguières, Mme Bihel, Mme Courtinier, Mme Dewitte

Etaient excusés :

- ✓ Parents élus :
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy
- ✓ Secrétaire de séance : Mme

Introduction :

- ✓ La séance qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 18H et s'est achevée à 18h35.

Ordre du jour :

1) Réforme des rythmes scolaires

- Rappel de l'objectif principal de la réforme des rythmes scolaires de 2013: améliorer les résultats scolaires de nos élèves et adopter un rythme mieux adapté pour les enfants.
- Bilan : Pas d'amélioration des résultats scolaires, une plus grande fatigabilité des enfants en général mais plus prononcé en maternelle et pour les enfants en difficulté scolaire. Notre fonctionnement ne nous permet pas d'évaluer les effets d'une diminution de la journée scolaire. Moins de 10% des enfants rentrent chez eux plus tôt les jours d'APC (jeudi et vendredi).
- A la suite des bilans effectués par les organisateurs des TAP, une réunion de concertation entre directeurs d'école et élus nous a amenés à conclure qu'un retour à 4 jours était inévitable. Car dans le cadre des 4,5 jours, les activités ne pouvaient être maintenues sur tous les sites aux mêmes horaires. Ce qui signifie finir à 15h45 sans TAP mais un système de garderie, probablement payant dans peu de locaux.
- M. Deliquaire annonce le vote des élus présents au conseil municipal du 7/2. 110 personnes présentes, il a été voté 4.5 jours à 55 voix contre 40 pour les 4 jours. 20 voix d'abstention.
- Les nouveaux horaires sont proposés comme suit :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : 9h-12h
Pause méridienne : 12h-13h45
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13h45-16h45.

APC : 16h50-17h30

14 voix pour les horaires

0 voix contre

- Nous avons procédé au vote le résultat est :

14 voix pour.

0 voix contre.

Moyens humains, financiers techniques, locaux non disponibles / sécurité / bien être / épanouissement

Effectifs grandissants

Augmentation du temps en collectivité

Pour toutes ces raisons, nous demandons une dérogation pour revenir à 4 jours.